

## L'actu du jour

### Plus de pubs après 20 heures...

À 20 heures, hier soir, la publicité a cessé sur les chaînes de France Télévisions pour ne reprendre qu'à 6 heures ce matin.



Du jamais vu depuis le 1er octobre 1968. Ce soir-là, un premier spot marquait ainsi les débuts de la publicité sur les écrans du service public de télévision. Depuis hier soir, il n'y a plus de pubs sur France 2, France 3, France 4 ou France 5 entre 20 heures et 6 heures du matin. Fin 2011, la publicité devrait même avoir entièrement disparu des chaînes de France Télévisions.

Le 17 décembre 2008, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi de réforme de l'audiovisuel, qui prévoit la suppression de la publicité sur les chaînes de France Télévisions. Or, la pub permet à ces chaînes de vivre car elle leur fournit de l'argent. Sans pub, ces chaînes sont donc menacées. Le gouvernement a promis de compenser ces pertes de revenus (3 milliards d'euros pour 2009, 2010 et 2011). Mais les chaînes sont inquiets pour le financement des chaînes publiques à long terme. Elles craignent aussi de perdre de la liberté et de voir le gouvernement décider des contenus des programmes. Les syndicats ont appelé les salariés à une grève de vingt-quatre heures, demain mercredi.

**Assemblée nationale** : assemblée (qui regroupe les députés) chargée de voter les lois en France.

**Syndicat** : groupement de personnes qui ont une même activité et veulent améliorer leurs conditions de travail, leurs salaires.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)